

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمران والمدينة و التهيئة العمرانية

OFFICE DE PROMOTION ET DE
GESTION IMMOBILIERE DE
BENI ABBES



ديوان الترقية و التسيير
العقاري لولاية بني عباس

REF : DG /OPGI/ 2026

NIF: 0023 5209 5700 510

Beni Abbes Le :

**AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE AVEC EXIGENCES DE
CAPACITES MINIMALES APRES INFRUCTUOSITE N° 24/2026**

Conformément aux disposition de loi N°23-12 de 05-08-2023 portant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 40 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2019, Portant réglementation des marchés publics et des délégation de service publics , L'Office de Promotion Et De Gestion Immobilière de la wilaya Béni Abbes déclaré infructuosité de l' avis d'appel d'offre avec exigences de capacités minimales après infructuosité N° 24/2026 publié dans les journaux quotidiens nationaux **دزائر سبور** en langue arabe en date du 17/09/2026 et **BOTOLA** en langue étrangère en date du 21/09/2026 et les presses électroniques **LATEST REPORT** en langue arabe et **DZWATCH** en langue étrangère en date du 17/09/2026 relatif : **La Réalisation des 200 Logements Publics Locatifs (TCE et VRD) en F03 Programme 2026 a La Wilaya de Beni Abbes Repartis en deux lots : Lot A : 122 Logements Publics Locatifs type Semi Collectif A La commune De Beni Abbes, Lot B : 78 Logements Publics Locatifs type Semi Collectif A La commune De Beni Abbes** pour le motif suivant : **aucune offre n'est déclarée conforme au contenu du cahier des charges.**

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi N°23/12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et en application de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015, Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès la commission des marches sectorielle dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de 1^{er} parution du présent avis d'attribution dans les journaux quotidiennes ou les presses électroniques ou dans le BOMOP. Les soumissionnaires non retenues intéressés, peuvent se rapprocher de L'Office de Promotion Et De Gestion Immobilière de Béni Abbes, au plus tard trois (03) jours à compter de la date 1^{er} parution du présent avis d'attribution dans les journaux quotidiennes ou les presses électroniques ou dans le BOMOP, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite de dépôts de recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

LE DIRECTEUR GENERAL